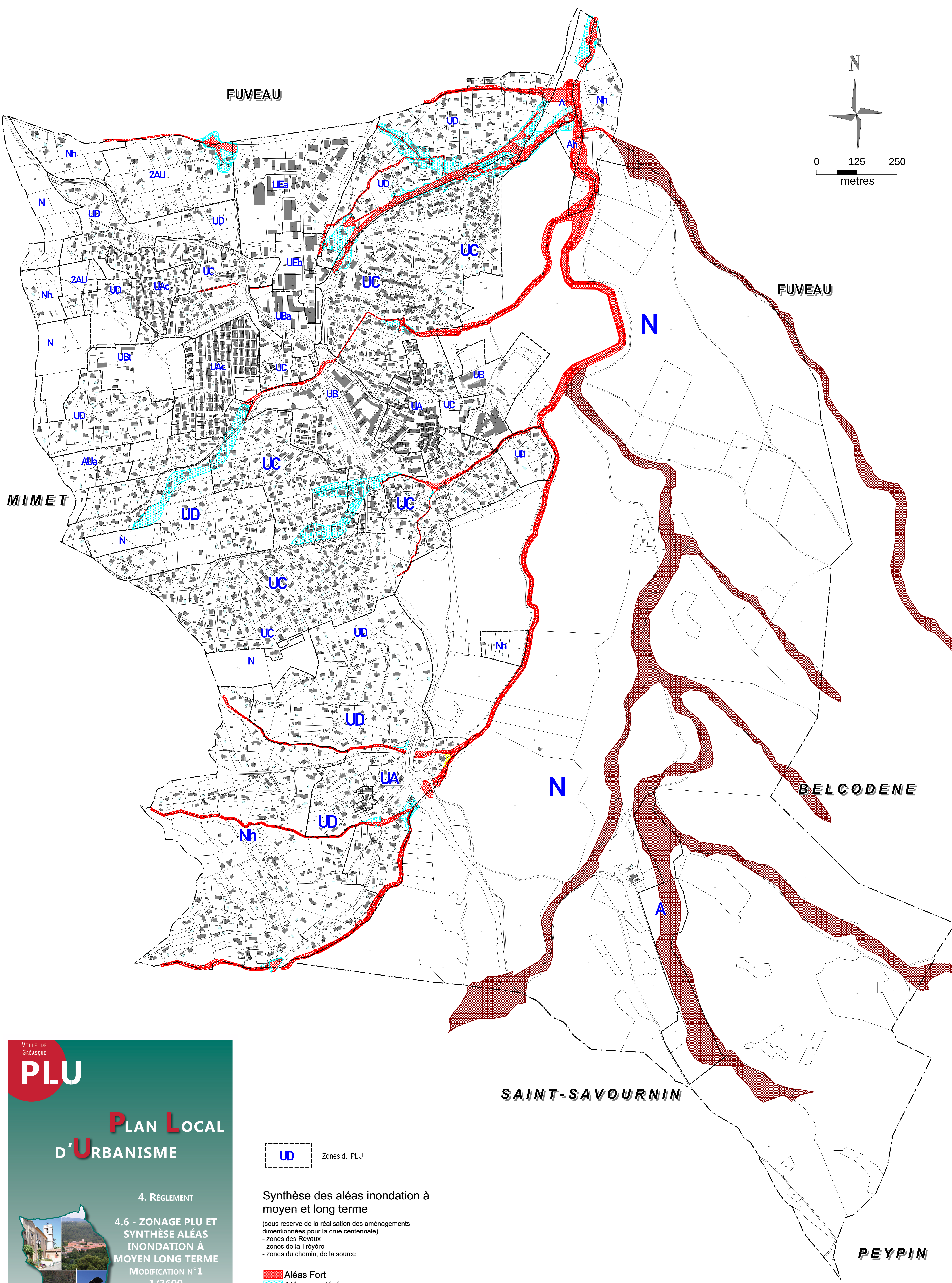




VILLE DE
GRÉASQUE

PLU

PLAN LOCAL
D'URBANISME

4. RÈGLEMENT

4.6 - ZONAGE PLU ET
SYNTHÈSE ALÉAS
INONDATION À
MOYEN LONG TERME

MODIFICATION N°1

1/3600

PLU Prescrit le : 20 / 06 / 2014

PLU Arrêté par DCM le : 19 / 07 / 2016

PLU Approuvé le : 13 / 03 / 2017

Modification n°1 approuvée le : 18/10/2018

UD Zones du PLU

Synthèse des aléas inondation à moyen et long terme

(sous réserve de la réalisation des aménagements dimensionnés pour la crue centennale)

- zones des Revaux
- zones de la Tréyère
- zones du chemin, de la source

- Aléas Fort
- Aléas modéré
- Fort hydrogéomorphologique
- zone de confluence non constructible